# AT / MP



# Le Certificat Médical AT / MP en 2 minutes

## C'est nouveau sur Espace pro!

Grâce à ce **nouveau service**, vous saisissez, **en moins de 2 minutes**, le certificat médical Accident du Travail / Maladies Professionnelles de vos patients.

Simple et rapide, ce téléservice permet d'adresser directement le certificat médical au Service Médical dont dépend votre patient,

# Comment faire via Espace pro?

- connectez-vous sur Espace pro avec votre CPS.
- · insérez la carte Vitale de votre patient,
- · cliquez sur "Lire la carte",
- dans le bloc "Services patient", cliquez sur "Créer" à droite de "Certificat Médical AT / MP".

# Avis d'arrêt de travail 5 clics : Créer Certificat Médical AT/MP Créer ALD / Protocoles de soins du Jatient : Consulter Protocoles de soins : Créer, Gérer Historique des remboursements : Consulter Déclaration de choix de médecin traitant : Créer Déclaration simplifiée de grossesse : Créer





# Le Certificat Médical AT / MP en 2 minutes



La déclaration est pré-remplie avec les informations contenues dans les cartes CPS et Vitale.

2 minutes suffisent pour compléter la déclaration!

Attention : le volet "employeur" n'est à éditer que dans le cas de la prescription d'un arrêt de travail



### Besoin d'aide et de conseils ?

Votre Conseiller Informatique Services vous accompagne au **0811 709 033** (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par certains opérateurs).

Ayez le réflexe Certificat Médical AT / MP en ligne !

